



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2006
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante et unième session

26 février- 9 mars 2007

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale :**
**« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » :**
**réalisation des objectifs stratégiques et mesures
à prendre dans les domaines critiques
et nouvelles mesures et initiatives : l'élimination
de toutes les formes de discrimination et de violence
à l'égard des petites filles**

Déclaration présentée par World Vision International, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

* E/CN.6/2007/1.



Déclaration

World Vision International se félicite de l'accent mis par la Commission de la condition de la femme à sa session de 2007 sur l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les filles.

Depuis 10 ans, 189 pays ont adopté la Déclaration et le Programme d'action de Beijing qui recommandent vivement d'améliorer la condition des filles. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont une fois encore appelé l'attention du monde sur le sort des filles et la nécessité d'assurer l'égalité entre les sexes pour parvenir à l'élimination de la pauvreté. Or, aujourd'hui encore, alors que la communauté internationale a assisté à des progrès considérables, des gouvernements ont encore du mal à tenir leurs engagements. Davantage doit être fait pour protéger les filles contre les innombrables injustices dont elles sont victimes et pour créer des conditions dans lesquelles elles s'épanouissent.

World Vision est une organisation chrétienne de secours, de développement et de mobilisation qui travaillent avec les enfants, les familles et les communautés dans le monde entier pour leur permettre de s'épanouir pleinement en s'attaquant aux causes de la pauvreté et de l'injustice. Inspirée par ses valeurs chrétiennes, World Vision a pour vocation de venir en aide aux plus vulnérables dans tous les pays du monde. Nous servons tous les peuples sans considération de religion, de race, d'origine ethnique ou de sexe.

World Vision œuvre dans près de 100 nations, consciente qu'elle est du fait que l'égalité des sexes n'est pas simplement la clef de la prévention de la discrimination et de la violence mais est aussi indispensable au développement durable, à la paix et à la promotion de relations saines et justes. En tant qu'organisation s'intéressant avant tout aux enfants, nous accordons la priorité aux plus pauvres et aux plus vulnérables d'entre eux, et donnons à ceux-ci, de même qu'à leurs familles et leurs communautés, les moyens d'assurer la survie, le développement, la protection et la participation des enfants.

World Vision œuvre aux côtés des communautés pour remettre en cause les pratiques traditionnelles préjudiciables pour les filles, pour promouvoir le respect et la reconnaissance de la valeur des filles et pour donner aux filles les moyens de participer activement à leur propre développement et de diriger leur communauté.

Pour assurer l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les filles, World Vision en appelle à tous les membres de la Commission de la condition de la femme pour qu'ils défendent les droits des enfants en éduquant les filles et en prévenant la violence.

Défense des droits des enfants

Le principe de la non-discrimination et le droit à la protection contre les sévices et l'exploitation sont deux des fondements de la Convention relative aux droits de l'enfant et pourtant la maltraitance et la discrimination dont sont victimes les filles restent trop souvent ignorées et impunies. Pour protéger les droits des filles, les États doivent faire respecter la Convention, s'attaquer aux inégalités entre les sexes et sensibiliser la population dans son ensemble aux droits des enfants et des femmes.

World Vision recommande aux gouvernements de :

1. Collaborer avec les organisations non gouvernementales (ONG) pour faire en sorte que les statistiques sociales soient enregistrées correctement, et notamment ventilées par sexe, entre femmes et filles d'une part et hommes et garçons d'autre part, et créer des indicateurs et des systèmes de contrôle pour suivre les progrès réalisés dans l'amélioration de la condition des filles;
2. Assurer l'application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et de son protocole facultatif et de la Convention relative aux droits de l'enfant et de ses deux protocoles facultatifs, en créant des mécanismes de financement et de contrôle du respect de ces instruments et mobiliser la volonté politique nécessaire pour ce faire comme ils s'y sont légalement engagés aux termes de ces conventions. Veiller à ce que la population comprenne le sens des dispositions des conventions et des lois de défense des droits de l'homme et l'importance que revêt la prévention de la violence et de la maltraitance pour la protection des filles et des femmes vulnérables. Pour ce faire, ils peuvent revoir les programmes scolaires et apprendre à tous les enfants, parents, enseignants et personnels de protection sociale et d'application des lois ce que sont les droits des enfants et les droits de la personne humaine;
3. Décourager le travail des enfants et permettre à ces derniers de terminer leurs études primaires et secondaires en donnant des moyens d'action aux parents, notamment des compétences génératrices de revenus aux mères, des prêts en vue de la création de microentreprises et un accès plus large au marché pour leurs produits;
4. Améliorer la prestation des soins de santé dans les zones rurales en créant de nouveaux centres de soins, en augmentant les effectifs médicaux (notamment ceux des sages-femmes traditionnelles) et en distribuant davantage de médicaments, notamment des antirétroviraux, et collaborer avec la société civile pour lutter contre l'opprobre et la discrimination dont sont victimes les personnes séropositives et atteintes du sida;
5. Encourager les activités de prévention de la maltraitance au niveau communautaire, y compris par la formation de comités de protection de l'enfance, des programmes de mentorat, la création de crèches pour les parents qui travaillent et un soutien psychologique, juridique et social aux familles et aux orphelins. Travailler avec les parents pour les encourager à adopter une démarche axée sur les droits des intéressés dans le domaine de l'éducation des enfants et de l'égalité des sexes, et les aider à acquérir de nouvelles compétences pour mieux élever leurs enfants et notamment opter pour des méthodes de discipline non violentes qui donnent aux filles confiance en elles et la volonté de réussir;
6. Mettre les hommes et les garçons en demeure de contribuer à l'égalité des sexes : les encourager à participer aux tâches ménagères et à refuser la violence et les rôles stéréotypés attribués aux deux sexes de même que les traditions injustes et préjudiciables;

Éduquer les filles

Les taux élevés d'analphabétisme féminin et la scolarisation plus faible des filles, notamment dans le secondaire, sont symptomatiques de la discrimination dont

sont victimes les filles. Les trop nombreuses tâches ménagères qui leur sont confiées, la préférence donnée aux garçons, le déni des droits des filles, le mariage précoce, le travail des enfants, la pauvreté et la menace de la violence empêchent trop souvent les filles de finir leurs études et les enferment elles et leurs familles dans le cercle vicieux de la pauvreté.

World Vision et la communauté internationale savent que l'éducation des filles est l'un des meilleurs moyens d'assurer le développement d'une nation et de faire disparaître la pauvreté et qu'elle offre aussi à ces dernières une protection contre la discrimination et la violence.

Pour ce faire, World Vision recommande aux gouvernements de :

7. Donner la priorité à l'éducation des filles en consacrant une part importante du budget national à l'enseignement gratuit, obligatoire, universel (ouvert aussi aux enfants handicapés) et de qualité. Des incitations telles que programmes de distribution de repas en milieu scolaire, fourniture d'uniformes et de manuels de classe, orientation professionnelle, possibilités d'internat et bourses d'études supérieures, donnent une motivation et favorisent des taux élevés de scolarisation et de fin d'études;

8. Améliorer la qualité de l'éducation. Revoir les programmes scolaires pour solliciter davantage les filles et éliminer les expressions sexistes du langage; utiliser des méthodes d'enseignement novatrices et des supports qui encouragent les garçons et les filles à refuser les rôles traditionnels préjudiciables et à avoir des relations d'égal à égal; sensibiliser aux droits des enfants; préparer les filles au travail; et prévoir des incitations pour attirer et conserver un personnel enseignant de qualité notamment dans les zones urbaines;

9. Veiller à ce que la santé procréative et l'éducation sexuelle figurent au programme scolaire et encourager la prise de décisions fondée sur les valeurs. Remettre en cause les comportements préjudiciables et dangereux et apprendre aux enfants et aux jeunes comment refuser les rapports sexuels, et surtout comment se protéger contre le VIH et les maladies sexuellement transmissibles;

10. Veiller à ce que les filles orphelines, mariées, enceintes et adolescentes poursuivent leurs études dans le milieu scolaire traditionnel. Mettre au point des cours de formation pour sensibiliser les enseignants aux besoins des filles. Prévoir des programmes et des supports d'éducation spécialisée de grande qualité qui enseignent les compétences de base nécessaires à la vie quotidienne telles que la lecture, le calcul, les méthodes de soin de santé et de création de revenus pour les enfants handicapés, les enfants vivant en institution, les filles ayant abandonné leurs études et celles qui vivent dans des conditions particulièrement difficiles. Laisser du temps libre et prévoir des horaires scolaires souples pour que les jeunes puissent continuer leurs études et transformer la vie de leurs filles, de leurs familles, d'eux-mêmes et de la société;

Prévention de la violence

La majorité de la population féminine mondiale connaîtra la violence : qu'elle soit physique, morale ou sexuelle, la violence touche toutes les communautés et toutes les familles. Elle nuit à la santé, peut faire obstacle à l'éducation et à la

prospérité économique et peut affecter de façon permanente l'équilibre spirituel, psychologique et affectif des filles. Les États doivent prendre des mesures exceptionnelles pour protéger leur population la plus vulnérable : les filles.

Pour ce faire, World Vision recommande aux gouvernements de :

11. Prévenir toutes les formes de maltraitance des enfants par le biais de l'éducation et de la sensibilisation à l'échelle communautaire. Éduquer les hommes et les garçons, en particulier leur apprendre le rôle qu'ils doivent jouer dans la prévention de la violence contre les filles, de même que le droit des filles de ne pas être victimes de l'exploitation sexuelle; éduquer les filles pour qu'elles connaissent leurs droits et leur donner les moyens d'identifier voire de prévenir les atteintes dont elles sont victimes et les rapports sexuels non désirés;
12. Sensibiliser les individus, les communautés et les forces de maintien de l'ordre pour leur apprendre à comprendre, identifier et protéger les femmes et les filles victimes de la traite et de la prostitution forcée; créer et financer des coalitions multinationales et régionales pour mettre fin au trafic des êtres humains, prévenir le tourisme sexuel visant les enfants et arrêter et juger les trafiquants et les auteurs de violences dirigées contre les femmes et les enfants;
13. En partenariat avec les ONG, créer des centres d'accueil pour conseiller et aider les filles et les femmes victimes de la violence, de l'exploitation sexuelle et d'agressions et leur donner les moyens de se prendre en charge en leur donnant les compétences de base nécessaires à la vie quotidienne;
14. Financer et contrôler la stricte application des politiques nationales de lutte contre la violence et la discrimination contre les femmes et les filles et faire le nécessaire pour donner suite aux recommandations formulées dans les rapports du Secrétaire général contenant l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants et l'étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (2006).

World Vision reconnaît qu'il est très difficile aux populations de demander des comptes aux gouvernements. C'est pourquoi elle demande à tous les États membres de la Commission de la condition de la femme de tenir leurs promesses passées en faveur des droits des filles, des femmes et des êtres humains. Nous exhortons les gouvernements à mettre en place les mécanismes nécessaires pour assurer la réalisation des engagements qu'ils ont pris de leur propre gré et donner effet aux traités et accords qu'ils ont approuvés et signés. Par ailleurs, World Vision propose la création de partenariats avec les institutions sociales et la société civile – telles que les églises, les conseils d'anciens, les organisations féminines ou masculines, les éducateurs, les clubs d'enfants, les dirigeants communautaires et les parents, pour assurer l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les enfants.